Ministere de la Communauté francaise

Département de l'Education, de la
Recherche et de la Formation.

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale , de
l'enseignement à distance et des
allocations et prêts d'études.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

1040 Bruxelles , le 21 Aoû 97
Rue de la Science , 43
02 / 238.86.11

Monsieur Jacques Lefere
Administrateur délégué
CPEONS

Rue des Halles, 13
1000 Bruxelles

Ref.: VS / Dossier pédagogique 2024

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1
----- Unité de formation : INTERNET EN TANT QU'OUTIL DE FORMATION
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 756456U36C1

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,

G. Schmit

2084u

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis **DOSSIER PEDAGOGIQUE** **UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

O (1) Communauté française
● (1) Provincial et communal
O (1) Libre confessionnel
O (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Jacques LEFERE
Administrateur-délégué

Date et signature (2) : 6/6/97

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Internet en tant qu'outil de formation

CODE (3) 75645 6 U 36 C 1

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° **1** de 1 page (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° **2** de 2 pages (2)

5. Classement de l'unité de formation :

O (1) Enseignement secondaire de : O (1) transition O (1) qualification
du degré : O (1) inférieur O (1) supérieur

● (1) Enseignement supérieur de type court O (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	O	Technique	O
Economique	O	Economique	O
Paramédical	O	Paramédical	O
Social	O	Social	O
Pédagogique	●	Pédagogique	O
Agricole	O	Agricole	O

Date de l'accord du Conseil supérieur : 10/6/97

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : O (1) oui ● (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° **3** de 1 page (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° **4** de 3 pages (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° **5** de 1 page (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° **6** de 1 page (2)

---

(1) Cocher la mention utile
(2) A compléter
(3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3) 7564 56 U 36 C 1

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du(des) cours (2) (4)	Code U (2) (5)	Nombre de périodes (2)
- Laboratoire d'informatique pédagogique	CT	S	96
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX		0
		Total des périodes	96

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

AVIS FAVORABLE
LE 09.07.97
E. LAMOTTE

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

A. COLLINET
INSP. COORD.

Date : 18 AOUT 1997 Signature :

(2) A compléter
(3) Réservé à l'Administration
(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

INTERNET EN TANT QU'OUTIL DE FORMATION

96 périodes

A. Principales finalités :

concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques.

B. Finalités spécifiques :

Il s'agit d'amener les étudiants à être capable d'utiliser INTERNET en tant qu'outil d'enseignement et d'apprentissage en :

- gérant un parc limité de machines reliées en réseau (20 maximum);
- connectant ce réseau local à un réseau distant (Internet);
- exploitant les services courants d'Internet (http, ftp, news, mail);
- concevant et gérant un site web;
- mettant en place des stratégies d'utilisation pédagogique d'Internet.

ANNEXE 2

CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES

INTERNET EN TANT QU'OUTIL DE FORMATION

96 périodes

1. CAPACITES PREALABLES REQUISES

Pour être admis comme étudiant régulier, le candidat doit être capable de :

a. à partir d'un problème de nature pédagogique, effectuer une recherche du niveau de l'enseignement supérieur. Il présentera le travail par écrit et l'exposera oralement, ce qui permettra au Conseil des études de vérifier qu'il possède les compétences suivantes :
   - communiquer verbalement et par écrit dans un langage précis et correct;
   - émettre des hypothèses et en contrôler la valeur;
   - mener une argumentation de manière logique;
   - faire preuve d'honnêteté intellectuelle en citant ses sources.

   Le candidat devra prouver qu'il a suivi une démarche logique en rapport avec les objectifs poursuivis et qu'il peut éventuellement, si une démarche s'avère inadéquate, proposer des solutions alternatives permettant de surmonter les difficultés mises en évidence.

b. utiliser Windows 95 ;

c. maîtriser l'utilisation d'un P.C. ainsi que des périphériques courants (clavier,souris, imprimante);

d. comprendre à la lecture un texte capturé sur le Net.

2. TITRES POUVANT EN TENIR LIEU

- Posséder un titre pédagogique de l'enseignement supérieur pédagogique comprenant un cours d'informatique d'un minimum de 100 périodes de 50 minutes.

ou

- Posséder un CAP, un certificat des cours normaux techniques moyens ou une agrégation de l'enseignement secondaire supérieur basé sur un titre comportant une formation en informatique d'un minimum de 100 périodes de 50 minutes..

ANNEXE 3

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

INTERNET EN TANT QU'OUTIL DE FORMATION

96 périodes

Il est conseillé de ne pas dépasser 20 étudiants par groupe.

Le matériel doit répondre aux exigences techniques des logiciels utilisés.

ANNEXE 4

PROGRAMME DE COURS

INTERNET EN TANT QU'OUTIL DE FORMATION

96 périodes

A. Mise en place et gestion d'un réseau connecté à Internet

A l'issue de cette partie du cours, les apprenants seront capables de :
Mettre en place un réseau comportant au moins dix postes et deux imprimantes (liaisons et programmes).

Pour ce faire :

- Les participants créeront des disques, répertoires et imprimantes partagées dans un groupe au moyen des permissions d'administrateur de groupe. Ils les visualiseront dans la fenêtre ad hoc de Windows©. Ils connecteront une ressource externe à leur réseau local grâce aux permissions du superviseur et l'utiliseront.
- Les participants attribueront des permissions d'accès à certaines ressources pour les membres d'un groupe donné, se connecteront sous le nom d'un de ses membres et se positionneront sur une des ressources exploitables. Ils tenteront ensuite d'exploiter des ressources non déclarées ou pour lesquelles ils n'ont pas droit d'accès pour constater l'échec de leur tentative "frauduleuse".
- Ils définiront une ressource externe et l'incluront dans leur groupe de travail. Ils accorderont ou refuseront des droits d'accès à leur réseau pour des demandes provenant d'un autre réseau (par modem). Ils relieront leur réseau à un réseau distant (par modem).

B. Internet, découverte et utilisation (y compris conception, gestion et utilisation d'un site Web)

A l'issue de cette partie du cours, les apprenants sont capables de :

- Mettre en évidence les divers services disponibles dans le cadre d'Internet.
- Effectuer une étude de marché de manière à déterminer le matériel (modem) et le "Provider" le mieux adapté à ses besoins (en tant qu'utilisateur au sein d'un établissement scolaire).
- Utiliser les commandes et fonctions d'un navigateur Web :
  - sélectionner, parcourir et archiver un site Web;
  - établir une liaison "courrier électronique" (e-mail);
  - lire les news ;
  - participer à des groupes de discussion ;
  - ...

- Analyser la conception de pages WWW de manière à les classer (génération) et à mettre en évidence les objets utilisés (titre, corps de texte, image fixe ou animée, boutons, tableaux, listes, liens, formulaire, ...).
- De réaliser des pages personnelles en utilisant un logiciel de création de page HTML.
- De créer et de gérer un site Web en utilisant un logiciel approprié.

C. Technologie d'un apprentissage utilisant les ressources de l'Internet

A l'issue de cette partie du cours, les apprenants sont capables de :
- Recherche des sites mettant en évidences
- Analyser le contexte de leur réalisation.
- S'intéger à ses pédagogique.
- Mettre en place des stratégies pédagogique d'Internet.

Thèmes abordés (liste à titre indicatif)

1° La communication interpersonnelle
- Jumelage de correspondants
- Classes planétaires
- Jeu de rôle par l'étudiant
- Rencontres virtuelles
- Tutorat électronique
- Apprentissage collaboratif
- ...

2° Recueil de données
- Echange d'informations
- Cueillette collective
- Consultation d'experts
- Sondage
- Téléprésence
- ...

3° Travaux en équipe
- Course au trésor
- Création collective
- Défi et concours
- Simulation
- Jeu collectif
- Action sociale
- ...

4° Utilisation des ressources
- Exploration assistée
- Recherche documentaire et validation des sources
- ...

5° Publication sur Internet
- Page personnelle
- Publication collective
- Participer à un site

- Collaborer à un périodique
- ...

6° Autoapprentissage

ANNEXE 5

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

INTERNET EN TANT QU'OUTIL DE FORMATION

96 périodes

L'évaluation portera sur la production de trois travaux :

- la mise en place d'une communication en réseau comportant :
  - la définition de groupes d'utilisateurs ;
  - la précision des limites d'accès ;
  - l'établissement de la liaison Internet ;
- la création d'un site Web personnalisé caractérisé par :
  - la présence de plusieurs pages comportant des "objets" significatifs de communication ;
  - les possibilités de liaison (e_mail ou formulaire) ;
- la conception et mise en place d'une situation d'enseignement/apprentissage.

Pour atteindre le seuil de réussite, l'apprenant doit, en plus de la réalisation pratique des travaux demandés, pouvoir justifier oralement chaque étape de son raisonnement, et en cas d'erreur, proposer une solution plus appropriée.

Pour fixer le degré de maîtrise, il sera tenu compte de l'originalité, de la créativité et du caractère pratique des produits réalisés.

ANNEXE 6

PROFIL DU(DES) CHARGE(S) DE COURS

INTERNET EN TANT QU'OUTIL DE FORMATION

96 périodes

Le chargé de cours sera un expert.

L'expert :
- sera titulaire d'un titre pédagogique de l'enseignement supérieur

et
- fera état d'une expérience d'au moins un an ou de travaux de recherche dans le domaine concerné.